



Assemblée générale

Distr. limitée
9 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-sixième session

18 juin-12 juillet 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Arabie saoudite*, Bahreïn*, Égypte*, Émirats arabes unis, Koweït, Oman* et Qatar :
amendement au projet de résolution [A/HRC/56/L.15](#)

56/... Violence fondée sur le genre facilitée par les technologies

1. Titre

Le titre du projet de résolution *devrait se lire comme suit* :

Violence à l'égard des femmes et des filles permise ou amplifiée par l'utilisation des technologies

2. Paragraphe 1, première ligne

Au lieu de la violence fondée sur le genre facilitée par les technologies et ses incidences sur les femmes et les filles *lire* la violence à l'égard des femmes et des filles permise ou amplifiée par l'utilisation des technologies.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

